



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT

ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

COMPTE RENDU DU CSA CENTRAL DU JEUDI 17 JUILLET 2025

VNF : Maud BESEGHEER, David LINSELLE, Thierry DRUESNE

Pour la CGT : Catherine FIOCCO, Monique ESQUENET, Franck SENEÉ, Emmanuel JUNGSMANN

FO, CFDT

=0=0=

Déclaration FO
Déclaration CGT

Secrétaire de séance : CGT

VNF : la référence reste le COP qui a été entaché par la baisse des effectifs. La direction générale souhaite l'ambition au projet et que ce COP ait pu être négocié. On constate que les temps sont difficiles on ne connaît pas l'impact concret suite à la déclaration du 1^{er} ministre. On doit s'adapter à la réalité qui est complexe.

I – Procès-verbaux

1) Approbation du PV de la réunion des 26 et 27 juin 2025

Report de l'approbation du PV lors d'un prochain CSA. VNF demande aux OS d'envoyer leurs remarques.

La CGT fait remarquer qu'une seule intervention résumée en une ligne sur un sujet comme les lignes directrices de gestion sur les mobilités, c'est un peu court et fera remonter ses interventions.

VNF : nous prenons note, cela est due à la fatigue d'un CSA sur 1.5 jour.

II – Information et consultation

2) Point d'information sur le compagnonnage

CGT : La durée minimale du compagnonnage ? Qui sont les apprenants concernés ? Le nombre d'apprenants par compagnon ? La CGT demande de formaliser dans la note de cadrage. Quel est le budget affecté dans cette mesure ?

VNF : Une seule valorisation du compagnonnage par an. Un compagnon = un apprenant, une seule fois dans l'année. Il n'y a pas de budget affecté, cela passera en masse salariale et ça ne limitera pas le nombre de conventions. Cela sera pris en compte depuis le 1^{er} janvier 2025. Voir si on a un recul suffisant pour tirer les conclusions et continuer la démarche. L'expérimentation sera terminée le 31 décembre 2025.

CGT : ce n'est pas sûr que l'information soit bien descendue au niveau des agents de terrain. Sur l'indemnitaire il y a un abondement du complément annuel. Est-ce qu'il y aura une notification spécifique pour la prime du compagnonnage ? Est-ce que ça sera dans le CA ? Étendre le dispositif aux autres personnels que l'exploitation à la maintenance ou aux ouvrages hydrauliques. Point de vigilance sur les managers. Faire attention au temps pris sur les managers (chefs d'équipe).

VNF : à ce jour, ce n'est pas le cas d'étendre aux autres personnels.

CGT : dans les DT où il y a beaucoup de nouveaux entrants ? Comment allez-vous faire pour désigner les compagnons ?

VNF : les personnels concernés sont les CDD, CDD de transition, saisonniers.

3) Point d'information sur les conditions d'accueil des apprentis

40 apprentis recrutés en 2024. En 2025 nous avons la possibilité de recruter 50 apprentis. 19 ont terminé la formation, il en reste 21 présents. De ce fait il reste 29 apprentis à recruter dans les DT et le siège. Il reste 2 recrutements à clôturer.

La gratification des maîtres d'apprentissage est de 480 euros nets annuels versés en deux fois. Une formation de deux jours est dispensée à destination des maîtres d'apprentissage.

4) Point d'information sur la mission d'accompagnement au changement à VNF

CGT : on voit un certain nombre de personnes identifiées qui n'occupent pas ces responsabilités à temps plein. Les missions essentielles ce sont répondre à leurs questions. On n'est pas en mesure de répondre aux agents, sur les perspectives d'avenir, sur les télé conduites, on ne sait pas ce que seront les métiers de la maintenance, on ne sait pas quels moyens seront mis à disposition. Un certain nombre de guides et une charte déontologique existent. Les retours d'accompagnement qui ont été faits ne sont pas bons. Incertitudes budgétaires, incertitudes sur les effectifs. Les managers ne maîtrisent pas les orientations qui sont prises au niveau de la direction générale.

Est-il prévu dans les DT de renforcer ce pôle d'accompagnement au changement. Les personnels ne sont pas à temps plein.

VNF : ce qui est important c'est un dispositif d'écoute. Les agents ont été reçus plusieurs fois par différents acteurs qui se réunissent, qui suivent le dossier. C'est une initiative qui va dans le bon sens. On essaie de trouver des solutions pour les agents.

A ce stade il est prévu d'avoir un ETP complet à 100 %. On a un réseau qui porte certaines choses pour éviter d'avoir des carences. Il faut que l'on réussisse d'avoir un réseau avec un ETP à 100 %.

5) Information sur la situation de l'emploi

CGT : il est temps de revoir les objectifs du COP.

III – Questions diverses

CGT : le point action sociale n'est pas mis à l'ordre du jour de cette instance qui était prévu en juin. Sera-t-il présenté au prochain CSA ?

VNF : on note au PV de le reporter au prochain CSA.